



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 février 2020

Convocation du 20 février 2020

Etaient présents : François BIGEARD (Maire), Jacky LAPIERRE (1^{er} adjoint), Michel BRIGATTI (3^e adjoint), Patrick BOLLET (4^e adjoint), Hélène MOUCADEAU, Ginette JOUFFROY, Christophe POULLEAU, Denis BONIN, Monique ATWOOD, Jacqueline Henry

*Jean Luc Dereclenne a donné procuration à François Bigeard ;
Benjamin Bonin a donné procuration à Denis Bonin ;
Véronique Vincent a donné Procuration à Christophe Poulleau.*

1. Comptes de gestions 2019 Commune, Legs et CCAS,

Le CCAS ayant été dissout au 31/12/2019 et intégré au budget de la commune, il convient cette année de voter les comptes de cette entité en conseil municipal.

Budget Commune :

Sous la présidence du Maire, le conseil étudie le compte de gestion du receveur municipal pour 2019, compte qui fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif du maire. Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion.

Budget Legs Muteau :

Sous la présidence du Maire, le conseil étudie le compte de gestion du receveur municipal pour 2019, compte qui fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif du maire. Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion.

Budget CCAS :

Sous la présidence du Maire, le conseil étudie le compte de gestion du receveur municipal pour 2019, compte qui fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif du maire. Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion.

2. Comptes administratifs 2019 Commune, Legs et CCAS,

Compte administratif Budget Commune :

Sous la présidence du premier adjoint, (Monsieur Le Maire s'étant retiré pour les présentations et les votes), le conseil prend connaissance des résultats du compte administratif 2019 du Maire, compte qui fait apparaître un solde positif en investissement de 400 591.43€ et négatif en fonctionnement de 5 580.58 €.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif.

Compte administratif Budget Legs Muteau :

Sous la présidence du premier adjoint, (Monsieur Le Maire s'étant retiré pour les présentations et les votes), le conseil prend connaissance des résultats du compte administratif 2019 du Maire, compte qui fait apparaître un solde positif en investissement de 66 185.97 € et négatif en fonctionnement de 4 217.98 €.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif.

Compte administratif Budget CCAS :

Sous la présidence du premier adjoint, (Monsieur Le Maire s'étant retiré pour les présentations et les votes), le conseil prend connaissance des résultats du compte administratif 2019 du Maire, compte qui fait apparaître un solde positif en investissement de 672.95 € et négatif en fonctionnement de 1516.19 €.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif.

3. Etat des restes à réaliser 2019 Commune, Legs et CCAS,

Le conseil approuve à l'unanimité :

- la reprise des restes à réaliser du budget de la commune 2019 pour 63 725.50 € en D/I et 12 500 € en R/I.

- la reprise des restes à réaliser du budget du Legs Muteau 2019 pour 102 400 € en D/I et 43 480 € en R/I.

- Pas de reprise des restes à réaliser du budget du CCAS 2019.

4. Affectations de résultats 2019 Commune, Legs et CCAS,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 de la commune

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019

Constatant que le compte administratif présente les résultats ci-dessous, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

214	FAUVERNEY				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2018	Affectation résultat	Résultats 2019	intégration de résultat par ONB	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	- 104 146,84		400 591,43		296 444,59
Fonctionnement	610 265,90	249 538,57	- 5 580,58		355 146,75
	506 119,06	249 538,57	395 010,85	-	651 591,34
Résultat Investissement	C/001	296 444,59			
Restes à réaliser	Dépenses	- 63 725,50			
	Recettes	12 500,00			
Besoin de Financement		- 245 219,09			
Affectation résultat de Fonctionnement		355 146,75			
Réserves	C/1068				
Report à nouveau	C/002	355 146,75			

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 du Legs Muteau,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019

Constatant que le compte administratif présente les résultats ci-dessous, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2018	Affectation résultat	Résultats 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	- 157 895,64		66 185,97	- 91 709,67
Fonctionnement	209 260,38	157 895,64	- 4 217,98	47 146,76
	51 364,74	157 895,64	61 967,99	- 44 562,91
Résultat Investissement	C/001	- 91 709,67		
Restes à réaliser	Dépenses	- 102 400,00		
	Recettes	43 480,00		
Besoin de Financement		150 629,67		
Affectation résultat de Fonctionnement		47 146,76		
Réserves	C/1068	150 629,67		
Report à nouveau	C/002	- 103 482,91		

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 du CCAS,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019

Constatant que le compte administratif présente les résultats ci-dessous, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2018	Affectation résultat	Résultats 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	672,95			672,95
Fonctionnement	2 613,31		- 1 516,19	1 097,12
	3 286,26	-	- 1 516,19	1 770,07
Résultat Investissement	C/001	672,95		
Restes à réaliser	Dépenses	Néant		
	Recettes			
Besoin de Financement		-		
Affectation résultat de Fonctionnement		1 097,12		
Réserves	C/1068	-		
Report à nouveau	C/002	1 097,12		

Au vu de la dissolution du CCAS et du Legs Muteau au 31/12/2019 et de leur intégration au budget de la commune,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 de la commune, du legs et du CCAS, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement desdits budgets 2019 Constatant que le compte administratif présente les résultats ci-dessous, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat définitif comme suit :

214 FAUVERNEY + LEGS MUTEAU + CCAS					
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2018	Affectation résultat	Résultats 2019	intégration de résultat par ONB	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	- 261 369,53		466 777,40		205 407,87
Fonctionnement	822 139,59	407 434,21	- 11 314,75		403 390,63
	560 770,06	407 434,21	455 462,65	-	608 798,50
Résultat Investissement	C/001	205 407,87			
Restes à réaliser	Dépenses	- 166 125,50			
	Recettes	55 980,00			
Besoin de Financement		- 95 262,37			
Affectation résultat de Fonctionnement		403 390,63			
Réserves	C/1068				
Report à nouveau	C/002	403 390,63			

5. Gestion de l'église,

Mme Monique Atwood a été désignée par le conseil municipal référente pour la constitution d'un état des objets mobiliers de l'église de Fauverney.

Le conservateur départemental des antiquités et objets d'art doit procéder au récolement des objets mobiliers tous les 5 ans.

Cette opération doit s'effectuer en présence du maire, d'un adjoint ou conseiller désigné par le maire et du prêtre affectataire.

Mme Monique Atwood se charge de prendre contact avec l'ensemble des partenaires pour définir d'un RDV.

6. Organisation du bureau des élections municipales,

ELECTIONS MUNICIPALES	15 mars	22 mars
8H00-10H	Hélène-Ginette-Gilles	Hélène-Ginette-Gilles
10H-12H00	Patrick-Michel-Denis	Patrick-Michel- Monique
12H00-14H	Jacqueline-Christophe-Benjamin	Jacqueline-Christophe-Benjamin
14H-16H00 16h – 18h	Monique-Jean Luc-Véronique Denis-Jacqueline-Monique	Jean Luc-Véronique-Denis Denis-Monique- Hélène
Président	Jacky / François	Jacky / François

Le Maire, François BIGEARD